

Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)

Qu'est-ce que le PAEF?

Le PAEF est un programme flexible qui aide les employés et leurs familles par une approche ciblée visant à aborder toute une gamme de problèmes. Le nombre de sessions ou d'heures est déterminé après une évaluation des besoins, et est basé sur un modèle de thérapie axée sur la recherche de solutions. Les conseillers travaillent en consultation avec le directeur clinique régional pour élaborer un plan d'action approprié visant à établir la priorité des problèmes et à vous appuyer. Il n'y a pas de montant fixe prévu pour les services lorsque vous consultez un conseiller. Vous recevrez du soutien tant que vous en aurez besoin.

À quoi puis-je m'attendre du PAEF?

Le gouvernement provincial s'engage à faire en sorte que les employés et leurs familles ont accès aux services de soutien dont ils ont besoin pour vivre une vie saine et équilibrée. Morneau Shepell, le fournisseur du PAEF, offre des services de soutien et de counseling tous les jours, 24 heures sur 24, tant que vous en aurez besoin.

Quels services sont-ils offerts?

Le service offre du soutien clinique aux employés et aux membres de leur famille afin de gérer des problèmes comme le stress, la dépression, les dépendances et le divorce. En plus des services de base, le PAEF offre aussi une série de services à valeur ajoutée à l'appui des employés, notamment des services de nutrition, des conseils juridiques, des conseils financiers et des services liés aux soins aux personnes âgées ou aux enfants. Plus obtenir plus d'information, consultez le <http://novascotia.ca/psc/employeeCentre/eap>.

Comment puis-je obtenir de l'aide?

Il y a deux façons d'obtenir l'aide dont vous avez besoin. Vous ou un membre de votre famille pouvez composer le 1-800-777-5888 et indiquer que vous êtes un employé du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Vous pourrez parler à une vraie personne, qui sera en mesure de vous aider à obtenir les services dont vous avez besoin.

Vous pouvez également accéder aux services directement du site Web de Morneau Shepell. Lorsqu'on vous demande de vous inscrire, indiquez Province de la Nouvelle-Écosse comme nom d'organisme et suivez les étapes pour vous inscrire et accéder aux renseignements propres à notre nouveau PAEF.

Pour vous inscrire en français :

<https://www.travaillantevie.com/Tools/AccessTool/EAPCreateProfile/div/InPageDivNarrow>

Pour vous inscrire en anglais :

<https://www.workhealthlife.com/Tools/AccessTool/EAPCreateProfile/div/InPageDivNarrow>

Que se passe-t-il lorsque j'appelle le PAEF?

1. Le client compose le numéro sans frais 1-800 et indique la langue de son choix (1 pour l'anglais et 2 pour le français).
2. Le client entend un message automatisé et doit choisir entre quatre options :
 - a. En appuyant sur le 1, le client indique une situation personnelle urgente ou de crise.
 - b. En appuyant sur le 2, le client indique une demande non urgente de services de counseling ou de services de soutien à la vie ou au travail.
 - c. En appuyant sur le 3, le client demande à parler à un représentant de notre équipe de services d'intervention post-traumatique pour organiser une intervention à la suite d'un traumatisme dans un lieu de travail.
 - d. En appuyant sur le 4, le client peut modifier un rendez-vous existant.

Qu'est-ce que le PAEF fait avec mes renseignements personnels qui sont recueillis?

Les renseignements personnels sont conservés en toute confidentialité, conformément à toutes les lois actuelles sur la vie privée. La protection des renseignements personnels de nos clients est essentielle à nos systèmes et nos programmes. Aucun renseignement personnel de l'employé ne sera divulgué à un tiers sans le consentement de l'employé, sauf lorsque la loi le prescrit.